

Le débat s'est déroulé en 2 temps le vendredi 12 décembre de 14h à 17h et le samedi 13 décembre de 9h à 12h. Plus de cent personnes étaient présentes au début du débat le vendredi après-midi ; la mobilisation a été moins importante le samedi matin (une trentaine de participants). Assez peu de parents d'élèves ont participé à la réflexion malgré le choix de proposer une demi-journée hors du temps de travail.

**La question n° 2 « Quelles doivent être les missions de l'Ecole, à l'heure de l'Europe et pour les décennies à venir ? » a été choisie par le Conseil d'Administration de l'établissement.**

Le grand débat sur l'avenir de l'école a été replacé dans son contexte. Ses objectifs et le calendrier de son déroulement ont été rappelés.

Un membre de la communauté éducative a fait une déclaration liminaire dans laquelle il a exprimé son scepticisme quant aux objectifs et à l'exploitation nationale du débat. Il s'est étonné du choix des sujets retenus et des questions possibles relatives à chacun d'eux. Il a rappelé le contexte actuel et les interrogations de la communauté enseignante (problèmes de décentralisation, de régionalisation de certains personnels, du statut des assistants d'éducation...).

### **1. La méthode de travail retenue :**

Après avoir balayé l'ensemble des champs couverts par la question n° 2 :

- Instruire,
- Eduquer,
- Former,
- Que faut-il enseigner ?
- Eduquer à la citoyenneté et accompagner la construction européenne,
- Contribuer à réduire les inégalités sociales,

il a été décidé, pour plus d'efficacité, de constituer 3 ateliers qui ont fonctionné en parallèle avant un retour en séance plénière le vendredi soir. L'un d'entre eux, ayant terminé ses travaux dès vendredi, ne s'est pas réuni le samedi matin, les deux autres ont continué à affiner leur réflexion. Une nouvelle séance plénière samedi en fin de matinée a retenu 3 priorités.

Les 3 ateliers ayant finalement eu des approches différentes, la synthèse est présentée par atelier afin de respecter les différentes analyses et propositions.

### **2. Atelier 1 : « Instruire et éduquer », « que faut-il enseigner et comment ? »**

Cet atelier s'est réuni vendredi 12 et samedi 13 décembre.

Les participants ont été unanimement d'accord pour affirmer que les missions d'Instruction et d'Education sont bien des missions de l'Ecole.

L'enseignant ne peut pas être seulement un « transmetteur de savoir », il est aussi là pour éduquer comme les parents, en principe, doivent le faire (éducation à la citoyenneté, à l'environnement...). L'éducation ne s'arrête pas à la porte de l'Ecole. La nation a besoin de citoyens suffisamment éduqués pour faire des choix.

La France a un système scolaire que beaucoup nous envient. Il n'est pas question d'en diminuer les objectifs. Notre pays doit rester ambitieux pour son Ecole.

Cependant, les enseignants présents insistent sur la pauvreté de langage des élèves, leur absence d'autonomie, leur manque de motivation... Faire réussir les élèves est un objectif de l'Ecole ! Pour cela, il faut d'abord leur donner envie d'apprendre...

Sans doute faudrait-il réfléchir aux contenus de quelques programmes qui pour certains participants sont devenus au fil des ans beaucoup trop lourds... sans pour autant en minimiser les objectifs.

A côté de l'acquisition des fondamentaux indispensables que personne ne remet en cause, il apparaît important de dégager du temps pour que les élèves puissent travailler différemment afin de s'approprier davantage les savoirs.

L'expérience réussie des Travaux Personnels Encadrés (TPE) est un exemple à retenir.

Il faut favoriser l'épanouissement personnel des élèves, développer leur motivation, et pour cela, autour d'un même socle exigeant de connaissances :

- ↳ leur donner le plaisir d'apprendre,
- ↳ donner un sens aux savoirs,
- ↳ les faire travailler ensemble sur des problématiques transversales, des projets
- ↳ les faire réfléchir,
- ↳ leur donner confiance en eux,
- ↳ aiguïser leur esprit critique (« il ne suffit pas de savoir lire pour savoir si ce qu'on lit est vrai ! »),
- ↳ construire progressivement leur autonomie.

Travailler différemment à certains moments, ne signifie pas travailler sans être encadré ! Les enseignants, pour initier ce nouveau type de collaboration ont besoin de moments de concertation, de préparation à une approche interdisciplinaire avec leurs collègues.

L'accent a aussi été porté sur la notion de rythmes d'apprentissage diversifiés (plutôt que de parcours diversifiés). Dans ce cas, la notion de classe pourrait être remise en cause.

Quelle soit la méthode de travail, l'objectif doit être l'acquisition d'un même socle de connaissances fondamentales pour tous afin de garantir les possibilités d'adaptation de l'individu dans un marché du travail qui évolue et de permettre la reprise d'études, la formation tout au long de la vie.

➔ **La priorité de l'atelier 1 est :**

« Conserver des objectifs élevés tout en réfléchissant aux compétences et aux savoirs indispensables aux différentes étapes de la scolarité, en diversifiant les rythmes d'apprentissage et en dégageant du temps pour faire des activités qui donnent un sens aux savoirs et facilitent leur appropriation par les élèves. »

### **3. Atelier 2 : « Instruire et éduquer », mots clefs du débat**

Un groupe de travail d'une vingtaine de personnes s'est réuni le vendredi 12 décembre sur cette thématique.

#### **3.1. Les finalités de l'enseignement**

Il s'est d'abord agi de prendre en compte la conjonction « et » pour la lier au verbe « est », et souligner sans esprit partisan que le contenu de l'instruction, pourvu qu'on ne l'entende pas de façon fermée, contient lui-même les ferments nécessaires de l'éducation. Sur la définition nouvelle (ou supposée telle) du rôle des familles, et les attitudes nouvelles des élèves, un consensus s'est aussi dégagé pour n'y voir qu'une complication des tâches des enseignants.

Une phrase a résumé cette phase de l'échange : **SEULE UNE PENSEE FAUSSE OU UNE INSTRUMENTALISATION IDEOLOGIQUE PEUT OPPOSER EDUCATION ET INSTRUCTION.**

La dialectique entre « héritage » scientifique et culturel et conditions de la transmission est constitutive de l'enseignement. Cela vaut évidemment dans les deux sens : un exposé abstrait est aveugle, une méthodologie autonome est dangereuse. Les diverses théorisations séparant ces dimensions sont sans doute une spécificité française, mais sont assez pauvres. Il a été fait remarquer que les élèves de tous les

milieux avaient à gagner à ce que ne soit pas accentuée une opposition aussi dommageable. La réflexion naît toujours d'une curiosité piquée, sinon satisfaite.

### **3.2. L'essentiel de l'école peut-il être mis en chiffres ?**

Les termes dans lesquels est cadré le Débat national sur l'avenir de l'Ecole laisse penser que l'essentiel n'est pas une question de moyens budgétaires.

La suppression de structures spécifiques, notamment dans le primaire, le non renouvellement de postes de personnels enseignants et non enseignants (tous contribuant à la mission éducative), laissent pourtant craindre sans parti pris que la formation à l'esprit critique, à la recherche du sens, si déterminante, soit plutôt sourdement dévolue à la sphère privée, la famille, qu'à l'institution scolaire.

Le caractère généraliste de l'enseignement dispensé est une condition *sine qua non* d'une éducation démocratique. Ce n'est que dans ce cadre en effet que pédagogie différenciée, approche différentielle des rythmes, adaptation (souvent discrète) à des classes « hétérogènes » peuvent trouver sens. L'étudiant de master est en droit, toujours en germe, dans l'élève de CM1, de cinquième, ou de première, si ont été commises dans ces classes des expériences intellectuelles conséquentes.

Il ne faut pas conclure en effet comme Gribouille de ce qui se voit et se mesure à ce qui est cause et a des effets non mesurables. « L'économie de l'éducation », si utile qu'elle soit, ne peut suffire à renseigner le grand public. L'apprentissage, s'il est bien conduit, ne relève jamais de la seule efficacité immédiate : la temporalité éducative ne se soutient pas seulement des résultats scolaires. Une culture du résultat existe à l'école, au collège et au lycée, mais elle n'a pas la simplicité de principe de celle du monde économique.

On l'a dit autrement : c'est une banalité de rappeler qu'une évolution dans les métiers sera d'autant plus aisée qu'elle sera demandée à un sujet dont le socle de connaissances et de culture sera ample et varié (sans division excessive scientifique-littéraire-technologique etc).

La commission s'est arrêtée par ailleurs sur l'idée que la maîtrise de la langue, comme la plupart des objectifs fondamentaux de l'enseignement ne peuvent être atteints sans vrai plaisir, lequel, pourtant, est largement réputé se trouver ailleurs qu'en lui. Le plaisir, cependant, ne se décrète pas. On s'est trouvé d'accord pour dire qu'une politique responsable, et toute réaliste qu'elle doit être, peut bien travailler à aider au soutien de cette culture du goût, de l'exigence, de la mise à distance, en définissant dans le pays une vraie politique de l'intelligence, notamment dans les domaines de la recherche, de la culture et dans celui des mass media. L'éducation à la rigueur ne doit pas s'arrêter à 17 h, ni la valorisation de la parole non bavarde.

#### **➔ La priorité de l'atelier 2 est :**

« L'indépendance absolue des missions du lycée et de l'entreprise est la condition de la réussite des élèves, y compris de leur réussite dans l'entreprise ; seul un exercice national de ces missions en constitue une garantie et elles ne peuvent ni ne doivent être confiées aux conseils régionaux. »

### **4. Atelier 3 : « les missions de l'Ecole à l'heure de l'Europe »**

Cet atelier s'est réuni vendredi 12 et samedi 13 décembre.

Le point de départ de la réflexion a été la dimension européenne, puisqu'il s'agit, à l'heure de l'Europe, de réfléchir sur les missions d'une Ecole en charge désormais d'instruire, d'éduquer et de préparer à la vie active des générations nouvelles de « citoyens européens ».

La politique actuelle de l'Ecole ne semble pas aller dans le sens de la construction européenne si l'on en juge par le sort réservé à l'enseignement des langues. L'apprentissage d'une autre langue à partir du CE2 est une initiative heureuse, mais avec des choix très réducteurs (l'anglais de manière prépondérante) et des

résultats très inégaux à l'entrée au Collège selon les conditions dans lesquelles il a été mené. Par ailleurs, des analyses tendent à montrer que l'avantage acquis se révélait de faible ampleur par rapport à des élèves n'ayant pas bénéficié de cette novation. Au Collège puis au Lycée, la disparition des langues anciennes, fondement de nombreuses langues vivantes européennes, la marginalisation en volume et en place de l'allemand ou de l'italien au profit de l'anglais et de l'espagnol sont incompatibles avec la nécessaire ouverture sur la diversité culturelle de l'Europe que l'Ecole ne saurait réduire à un vaste marché accessible grâce à une langue internationale. A l'heure du marché du travail européen, cette vision ne prépare pas à l'exercice de fonctions dans d'autres langues que l'anglais ou l'espagnol. De surcroît, la raréfaction des enseignements artistiques, la place limitée des histoires ou des littératures européennes dans les programmes ne peuvent éveiller la curiosité des jeunes pour leurs voisins européens ni leur donner les moyens de les comprendre. Enfin, il est difficile aujourd'hui de s'informer sur les autres systèmes européens, sur les possibilités d'études ou de travail dans un autre pays européen. Les orientations actuelles ne préparent pas suffisamment les jeunes à l'insertion dans la communauté de vie que devrait devenir l'Europe au cours des prochaines décennies.

Donner aux jeunes l'envie et les moyens de communiquer et de vivre avec les autres européens dont ils vont désormais partager le destin nous apparaît donc comme une nouvelle mission essentielle de l'Ecole pour les décennies à venir. Il s'agit à la fois d'instruire et d'éduquer les jeunes autrement en développant des savoirs, des compétences et des comportements qui répondent aux besoins non plus seulement de la vie en bonne intelligence avec des compatriotes nationaux mais avec des compatriotes anglais, italiens, tchèques ou polonais.

Pour paraphraser une citation célèbre on pourrait dire que « un peu d'Europe éloigne de la Patrie, beaucoup d'Europe en rapproche ». Une meilleure maîtrise de la langue maternelle nous semble donc constituer un fondamental de la formation. Il s'agit de renverser la tendance actuelle à l'appauvrissement, à la méconnaissance du vocabulaire et de la syntaxe. S'agissant de la maîtrise de la lecture, si 85 % des élèves ne connaissent aucune difficulté, 10 à 15 % d'entre eux ont à faire face à de sérieuses difficultés, et nourrissent à n'en pas douter les sorties sans qualification du système éducatif. Ici se trouve toute l'importance du cycle des apprentissages fondamentaux et de l'accent à mettre sur les apprentissages des bases incontournables, préalable nécessaire et obligatoire au bon déroulement d'une scolarité. En particulier, la maîtrise de toute la richesse d'une langue étrangère passe par celle de sa propre langue et de sa diversité lexicale. Les « difficultés » soulignées dans l'expression de la langue maternelle se retrouvent le plus souvent dans l'apprentissage d'une autre langue.

L'enjeu de cette maîtrise est d'autant plus important que l'avis du HCEE fait part des besoins de diplômés pour 2010 : 70 % de bacheliers et moins de 30 % de diplômés de niveau V, avec en aval un minimum de 45 % de diplômés du supérieur, même si ce champ n'est pas l'objet explicite de la réflexion. Or, à ce jour, les chiffres donnent 62 % d'une classe d'âge titulaire du baccalauréat, 37 % titulaire d'un diplôme de niveau V et 38 % de diplômés du supérieur. De plus, les marges de progression du nombre de bacheliers se situent avant tout vers les élèves issus des milieux les moins favorisés qui sont moins nombreux à accéder au baccalauréat ainsi qu'à l'enseignement supérieur que les enfants de cadres et professions assimilées. Ces données introduisent aussi l'importance de l'orientation qui a semblé ne remplir que très imparfaitement son rôle puisque ne faisant que reproduire les déterminismes sociaux au travers des témoignages des membres de l'atelier. L'exemple de l'orientation des filles par rapport à celle des garçons est à cet égard très révélateur, ces dernières se destinant majoritairement aux métiers du tertiaire alors que leurs résultats scolaires sont dans l'absolu meilleurs que ceux des garçons en moyenne, ce qui leur permettrait d'envisager des carrières dans le secteur de l'industrie, et ce à des niveaux très élevés.

Les élèves des « classes européennes » montrent une plus grande maîtrise de la langue et une plus grande ouverture en général à la culture des autres pays européens. Pour bien commercer avec un pays, il faut comprendre sa culture et ses usages. Néanmoins, ces cursus apparaissent comme essentiellement ceux d'élèves provenant de milieux sociaux favorisés. Sans doute conviendrait-il de s'inspirer de quelques éléments du dispositif en développant des enseignements dans les langues européennes et en organisant des séjours d'étude dans les pays européens.

Enfin, pour mettre à la disposition des jeunes, de leurs parents et des équipes éducatives les informations nécessaires à une meilleure connaissance des réalités européennes, on pourrait imaginer une sorte d'Observatoire, de serveur interactif facilement accessible grâce aux nouvelles technologies de l'information, recueillant les données sur les autres systèmes européens, sur les expériences éducatives tentées ailleurs et susceptibles d'enrichir notre propre système ; sur les différentes possibilités d'échanges, de séjours d'études ou d'apprentissage à l'étranger ( pourquoi ne pas y insérer aussi une bourse aux échanges entre pays avec les différents programmes et modes de financement ? ) ; sur les situations et les perspectives économiques et sociales dans l'espace communautaire susceptibles d'éclairer un peu plus largement qu'aujourd'hui les choix d'orientation . Un tel service prend toute son acuité à l'heure de la réforme dite LMD et des unités capitalisables (ECTS) pour des cursus dans le supérieur diversifiés et ouverts sur des enseignements dans différentes universités européennes.

Pour conclure ce débat, les pistes définissant les missions de l'Ecole, à l'heure de l'Europe, pourraient être les suivantes :

- ↳ assurer une maîtrise de la langue maternelle tant à l'oral qu'à l'écrit, avec une richesse épique de vocabulaire, qui permette dans un second moment de découvrir une langue étrangère avec ce même appétit de la connaissance ;
- ↳ permettre une ouverture aux autres, des plus proches aux moins proches grâce aux langues en découvrant la culture, l'histoire, l'art du pays dont la langue a été choisie ;
- ↳ créer un observatoire accessible par les nouvelles technologies, véritable centre de ressource sur toutes les pratiques éducatives des pays de l'union européenne, filières, systèmes éducatifs et modalités d'échanges possibles.

➔ **La priorité de l'atelier 3 est :**

« L'Ecole doit instruire à l'Europe par la maîtrise renforcée de la langue maternelle parallèlement à l'ouverture précoce par les langues, y compris anciennes, la littérature, les Arts, l'histoire et la géographie, à la diversité culturelle de l'Europe ; elle doit éduquer et former à l'Europe par un plus large accès à l'information concernant les autres pays européens et la possibilité de multiplier les contacts humains par les échanges. »

.....

**EN RESUME, LES TROIS PRIORITES RETENUES SONT LES SUIVANTES :**

**1) Conserver des objectifs élevés tout en réfléchissant aux compétences et aux savoirs indispensables aux différentes étapes de la scolarité, en diversifiant les rythmes d'apprentissage et en dégageant du temps pour faire des activités qui donnent un sens aux savoirs et facilitent leur appropriation par les élèves.**

**2) L'indépendance absolue des missions du lycée et de l'entreprise est la condition de la réussite des élèves, y compris de leur réussite dans l'entreprise ; seul un exercice national de ces missions en constitue une garantie et elles ne peuvent ni ne doivent être confiées aux conseils régionaux.**

**3) L'Ecole doit instruire à l'Europe par la maîtrise renforcée de la langue maternelle parallèlement à l'ouverture précoce par les langues, y compris anciennes, la littérature, les Arts, l'histoire et la géographie, à la diversité culturelle de l'Europe ; elle doit éduquer et former à l'Europe par un plus large accès à l'information concernant les autres pays européens et la possibilité de multiplier les contacts humains par les échanges.**